

La guerre des langues va resurgir à Berne

Ecole Alain Berset va discuter ces prochains jours avec les cantons, après la décision de Glaris de restreindre l'enseignement du français. La Confédération pourrait être contrainte d'agir.

La ligne rouge ne vient-elle pas d'être franchie? C'est la question qui taraude Alain Berset après la décision du Conseil d'Etat glaronais, il y a deux semaines, de réduire l'enseignement du français à une branche à option pour une partie des élèves du cycle d'orientation. «La décision de Glaris ne correspond pas à la stratégie des langues de la Conférence des directeurs de l'Instruction publique (CDIP), stratégie que la Confédération soutient, reconnaît le chef du Département fédéral de l'intérieur. J'ai donc prévu une discussion ces prochains jours avec les cantons. Je déciderai ensuite quelle réponse donner à cette situation.»

Cela fait un an et demi que le ministre socialiste brandit la menace d'une intervention de la Confédération au cas où des cantons s'écarteraient des règles du concordat HarmoS (sur l'harmonisation scolaire) à ce sujet. La question est «d'une importance capitale pour la cohésion nationale», avait-il justifié à la tribune du Parlement.

Mais le Fribourgeois marche sur des œufs. Il fait tout pour éviter de devoir mettre sa menace à exécution. C'est que le principe de la cohésion nationale entre là en conflit avec celui du fédéralisme. L'enseignement est la chasse gardée des cantons.

Son espoir est que la CDIP arrive à discipliner ses membres. Tel est aussi le souhait de son président, Christoph Eymann. «Cette démarche de Glaris n'est pas très agréable, admet-il pudiquement. Je ne la comprends pas et n'en connais pas les motivations. Mais elle risque de provoquer une intervention de la Confédération et du Parlement.» Le libéral-radical aimerait éviter la discussion qui va de nouveau s'ouvrir sur le fédéralisme: «C'est dommage et c'est inutile.»

Le conseiller d'Etat bâlois va demander des explications à son homologue glaronais et tenter de trouver une issue acceptable dans le cadre de la CDIP. Mais celle-ci n'a aucun pouvoir contraignant. «On ne peut qu'essayer de convaincre», concède Christoph Eymann.

La question va aussi rebondir dès cette semaine au Conseil national. Mathias Reynard va y dé-

poser une intervention pour pousser le Conseil fédéral à se positionner: «Si on n'agit pas, on court le risque de se retrouver devant le fait accompli.» Comme il y a une quinzaine d'années, lorsque Zurich a décidé que la première langue étrangère enseignée serait l'anglais et non plus le français. Nombre de cantons alémaniques s'étaient engouffrés à sa suite. Or aujourd'hui, outre Glaris, Thurgovie s'apprête à restreindre l'enseignement du français à l'école, sous une autre forme, en le repoussant au cycle d'orientation. Et la question fait débat dans d'autres cantons, notamment à Lucerne.

Pour le socialiste valaisan, la Confédération doit donc agir avant qu'il ne soit trop tard: «Je ne rêve pas d'une Suisse où on se parlera en anglais au Palais fédéral.» Un rapport de l'Office fédéral de la culture propose d'intervenir par le biais de la loi sur les langues, en rendant obligatoire l'enseignement d'une deuxième langue nationale dès le niveau primaire. Une initiative parlementaire allant dans ce sens a été gelée, dans l'espoir qu'on y arrive sans empiéter sur les compétences des cantons.

Mais cette voie se révèle de plus en plus étroite après la décision glaronaise. Le Conseil des Etats aura aussi l'occasion d'en débattre dans trois semaines, en lien avec une interpellation du président du PS Christian Levrat. Dans sa réponse qui vient d'être publiée, le Conseil fédéral se dit «prêt à agir rapidement» en mettant en consultation une révision de la loi sur les langues dès qu'une décision définitive d'un canton contraire à HarmoS tomberait. Il songeait là au cas thurgovien. Mais la décision du gouvernement glaronais pourrait bien précipiter les choses. A moins qu'Alain Berset n'arrive à y remédier autrement. Le temps presse toutefois. **Philippe Castella**



Alain Berset tient à la cohésion nationale. Sébastien Anex